



# INFO-PARENTS

Le journal mensuel destiné aux parents de l'école Iona

**Octobre 2018**

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
1 Journée pédagogique	2	3 18 h 30 : Réunion des membres du conseil d'établissement	4 A.M. : Marchethon pour tous les élèves	5 Remise de la 1 <sup>re</sup> communication dans le sac d'école
8 Congé férié Action de Grâces	9	10	11 Cross-country à l'île Notre-Dame pour les groupes de 5 <sup>e</sup> , 6 <sup>e</sup> , LG et DB.	12
15	16 Début des activités parascolaires	17	18	19
22	23	24	25 Journée pédagogique	26
29	30	31 Halloween		

## En vrac

### Journée pédagogique – 1er octobre 2018

Les élèves de la maternelle et de la 1<sup>re</sup> année préalablement inscrits se rendront au centre d'amusement 123 Go!

Les élèves de la 2<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année préalablement inscrits iront jouer aux quilles et dîneront au restaurant.

Le départ pour ces deux activités se fera à 8 h 30.

### Journée pédagogique – 25 octobre 2018

Les élèves de la maternelle et de la 1<sup>re</sup> année préalablement inscrits se rendront à la ferme Guyon.

Les élèves de la 2<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année préalablement inscrits participeront à des activités animées à l'école par Takabouger.

Le départ pour ces activités se fera à 8 h 30.

### Inscription au secondaire

À la Commission scolaire de Montréal, la période officielle d'inscription au secondaire aura lieu, durant les jours ouvrables, du 1<sup>er</sup> au 30 octobre 2018, incluant le libre choix d'une école. Si vous participez aux portes ouvertes d'un établissement, l'inscription officielle pourra être faite sur place.

Vous devez vous rendre à l'école secondaire de votre quartier, ou à celle qui vous intéresse si vous optez pour le libre choix. Des documents seront requis selon que l'élève est né au Québec, hors Québec ou à l'étranger. Il est donc recommandé de téléphoner à l'école pour savoir quelles sont les pièces justificatives à apporter.

Vous trouverez les dates des événements portes ouvertes des écoles secondaires sur le site internet de la CSDM.

### **Recyclage de crayons**

Une boîte a été déposée au secrétariat pour recevoir les stylos et marqueurs qui ne fonctionnent plus. Plutôt que de les mettre à la poubelle, vous pouvez nous les apporter et nous les acheminerons vers un organisme qui en fait le recyclage. En effet, TerraCycle et Bureau en Gros se sont associés afin de donner une deuxième vie aux instruments d'écriture usagés. Déposez vos instruments d'écriture usagés à l'école et nous nous occuperons du reste, afin qu'ils soient recyclés par TerraCycle. Seuls les crayons de bois sont exclus.

### **Récupération de bouchons de plastique et d'attaches de sacs de pain**

Pendant tout le mois d'octobre, les groupes LA, LB et LC sollicitent votre aide pour récupérer vos bouchons de plastique (boisson gazeuse, yogourt en bouteille, etc.) et vos attaches de sacs de pain. Ces petits objets seront utilisés par les titulaires pour enseigner le dénombrement aux élèves. Donnez une deuxième vie à ces objets en les laissant au secrétariat.

### **Paiement des fournitures scolaires et des sorties**

Il vous est maintenant possible de payer les fournitures scolaires et les sorties par carte de crédit (Visa et MasterCard) et par carte débit, au secrétariat de l'école.

Vous pouvez également payer par chèque.

Le paiement en argent comptant est possible si aucune des autres façons suggérées ne vous convient.

### **Départs hâtifs et absences des élèves**

Si votre enfant doit quitter l'école durant les heures de classe, il serait important d'en informer son enseignant(e) par le biais de l'agenda en prenant soin d'indiquer le nom de la personne qui viendra le chercher. Sachant cela, l'enseignant(e) pourra le faire descendre au secrétariat à l'heure convenue, vous évitant ainsi une attente inutile.

Chaque fois qu'un élève s'absente de l'école, le parent doit communiquer avec le secrétariat de l'école et avec le service de garde pour indiquer le motif de l'absence de l'enfant.

### **Message pour les parents des élèves qui sont déplacés en autobus scolaire**

Lorsque vous décidez de venir chercher votre enfant plutôt que de le faire revenir à la maison en autobus scolaire, il est essentiel que vous en informiez le secrétariat de l'école. En effet, lorsqu'un enfant qui doit normalement prendre l'autobus ne s'y trouve pas, une démarche supplémentaire de vérification doit être faite par l'adulte qui prend les présences d'un autobus donné, auprès de la secrétaire. Ceci a pour conséquence de retarder le départ des autobus et par le fait même, de vous faire attendre à l'arrêt.

### **Entrée des élèves lors des jours de pluie ou de grand froid**

Veuillez noter que la surveillance par le personnel de l'école débute à 8 h 55 et à 13 h 33 pour les élèves du primaire.

Pour le préscolaire, ce n'est qu'à partir de 9 h 5 et 13 h 5 que les élèves sont pris en charge par le personnel de l'école.

Il est donc important que les élèves ne se présentent pas dans la cour avant ces heures puisque personne ne sera disponible pour ouvrir les portes et ce, qu'il pleuve ou qu'il fasse très froid.